



En attente de fiches de paye pour revaloriser ma retraite

Par **petergabor**, le **13/01/2016** à **15:21**

Bonjour j'ai gagné par deux fois en 1ère instance et en appel d'un conflit prud'hommal. Il s'agit d'une affaire particulièrement délicate, puisque la chambre sociale a confirmé la requalification de mon statut de prestataire en statut salarial et condamné mon employeur à me verser 6 mois d'indemnités pour licenciement sans cause réelle et sérieuse. Ils ne se sont pas pourvu en cassation. En revanche «ils» tentent de me faire un procès au Tribunal de Commerce (deux mois après le Jugement de la Cour d'Appel) pour me réclamer la TVA qu'ils ont versé durant cinq ans de mon mandat de directeur d'école.

J'ai 68 ans dans un mois 1/2. Je n'en peux plus. Je ne reçois pas le paiement de mes indemnités ni mes fiches de paye qu'ils doivent refaire en payant les charges patronale. Puis-je faire état de ma désespérance sur la Toile?